

CHOLET mag



DOSSIER P. 8

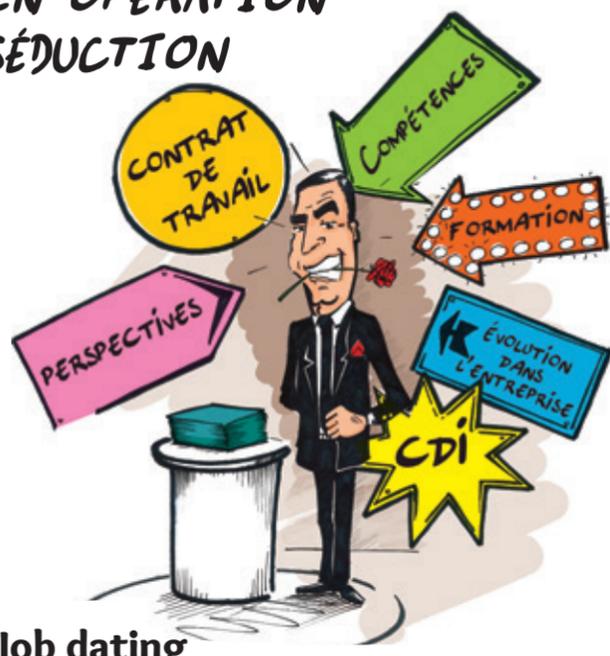
Forum pour l'Emploi

N° 316
MARS 2018

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOLET 
l'entrepreneante

LES PATRONS EN OPÉRATION SÉDUCTION



Job dating

Forum pour l'Emploi, vendredi 23 mars

(Lire page 8)

Sports et loisirs au Val de Moine

La Ville souhaite développer un nouvel équipement pour la pratique d'activités sportives et de loisirs au Val de Moine.

D'une surface de 1 370 m², l'équipement offrira :

- un accueil et un foyer
- une salle d'activités
- des bureaux
- des locaux techniques

À l'extérieur, il est notamment prévu un espace pétanque de 660 m². C'est à la société Alter Public que la Ville a confié le financement, la conception, la réalisation et la gestion locative de ce nouvel ouvrage. Une opportunité de plus d'accompagner le développement de ce nouveau quartier.

Lotissement Puy Saint Bonnet

La Ville a initié un projet de lotissement sur la commune associée du Puy Saint Bonnet (rue de la Vendée, à l'ouest du bourg). Le Conseil municipal a choisi d'attribuer la concession d'aménagement à Sèvre Loire Habitat :

urbanisation du site de 4,8 hectares, pour une production d'environ 70 à 75 logements, dont 10 % de logements locatifs sociaux et une offre de logements en location/accession.



Le sens du rythme

Pour la rentrée scolaire 2018, et après une large consultation des parents, enseignants, personnels municipaux et associations, la Ville a proposé le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles publiques de Cholet, en allongeant les matinées : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. Une proposition acceptée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) le 20 février.

« Nous avons fait le choix de lancer une consultation très large pour préparer tranquillement ce passage. Cette proposition est un bénéfice pour l'apprentissage des enfants et constitue une meilleure organisation pour les agents et les enseignants. »

Gilles Bourdouleix
Maire de Cholet



Don du sang

Depuis de nombreuses années, la Ville de Cholet soutient les actions de collecte de sang par l'Association pour le don du sang bénévole de Cholet. La Ville est désormais labellisée "Commune partenaire du don du sang".



Un partenariat formalisé par une convention avec l'Établissement Français du Sang, l'Association des Maires de France et la Fédération française pour le don de sang bénévole.

Nouveau rendez-vous

Pour aller plus loin dans l'information, Cholet mag s'associe à la Télévision Locale du Choletais dans le cadre de la nouvelle version de l'émission *Le Mag*, diffusée par la chaîne locale. Chaque mois, un plateau d'une douzaine de minutes offre un autre angle à deux des sujets développés par votre mensuel municipal d'information.

En mars : le Forum pour l'Emploi et la course cycliste Cholet-Pays de la Loire.



TÉLÉVISION LOCALE DU CHOLETAIS
CANAL 33 TNT

tlc-cholet.com

EMPLOI : SE PRÉOCCUPER DE L'AVENIR



La comédie est finie, le rideau est tombé. Au mois de janvier, les Français ont eu un réveil quelque peu difficile puisque l'année 2018 sera l'année du franc décollage des différentes hausses. Les retraités sont matraqués avec la hausse de la CSG, les salariés perçoivent une goutte d'eau sur leur fiche de paie "et en même temps" ils subissent tout un océan d'augmentations du coût de la vie : prix du gaz, essence, timbres, forfait hospitalier. Le pouvoir d'achat est en berne.

Avec l'arrivée des fiches de paie de janvier, les Français ont assisté à un grand exercice d'autosatisfaction de la part du Gouvernement qui ne cesse de répéter que les mesures fiscales redonneraient du pouvoir d'achat à tous les Français. Pourtant, une étude récente de l'INSEE prévoit une perte de pouvoir d'achat, qui sera amputé de 0,7 point par rapport au dernier trimestre 2017.

Parallèlement, les collectivités locales sont elles aussi étranglées sous de nombreuses contraintes pour sauver le budget de l'État et permettre à celui-ci de s'endetter et financer certaines aides inefficaces, opportunistes. Depuis plusieurs années, elles ont fait un effort important sur leurs dépenses et plus largement sur leur gestion.

Cholet résiste et démontre l'inutilité de cette recentralisation excessive. Les élus revendiquent leur autonomie de décision. Nous ne sommes plus dans ces temps révolus, où les maires étaient nommés par les préfets ou le roi...

Notre cité se préoccupe de l'avenir et a conscience des enjeux de demain. Les idées émises par les différents acteurs locaux ne manquent pas et le vivre-ensemble est omniprésent.

Préoccupation de l'avenir car la ville de Cholet attire des entrepreneurs qui investissent et des habitants qui peuvent s'y épanouir.

C'est ainsi que ce mois de mars sera celui de l'emploi. Le Forum pour l'Emploi, qui se tiendra vendredi 23 mars au Parc de la Meilleraie, réunira les recruteurs issus du bassin choletais et proposera des centaines de postes.

Cet événement, dont l'enjeu est de favoriser le recrutement de proximité, est l'occasion

Le dynamisme des entrepreneurs Choletais a un impact direct et positif sur le développement économique du territoire

d'accéder à des offres d'emploi variées dans des secteurs différents : logistique, agroalimentaire, industrie, services à la personne... Ce forum est aussi un soutien précieux pour les personnes en recherche d'emploi, qui se retrouvent souvent seules et démunies.

Le Forum des Jobs d'étudiants se tiendra le lendemain, samedi 24 mars : décrocher un job d'été

permet aussi d'enrichir son CV !

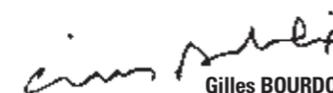
Avec un taux de chômage très bas, proche du plein-emploi, notre territoire fait figure de bon élève face aux 9,3 % de taux moyen en France. L'Agglomération du Choletais agit en faveur de l'emploi. Elle s'appuie pour cela sur le service Emploi situé rue des Bons-Enfants à Cholet. La Mission locale est elle aussi partie prenante notamment en faveur des jeunes sortis du système scolaire.

Simultanément, le marché du travail mute. Les évolutions technologiques influencent profondément les métiers d'avenir. C'est ainsi que le "coworking" est en pleine expansion. Avec la diffusion des technologies numériques, le travail dit en télécentre se développe tout comme le télétravail ou travail à domicile. Les nouvelles technologies facilitent en effet les pratiques du travail à distance et diversifient les modes.

Elles permettent d'être joignable n'importe où et n'importe quand. Ces nouveaux espaces de travail en général, le coworking en particulier, ont deux avantages : économique où le coût de la location du local est amoindri et social, et en offrant la possibilité de briser l'isolement de certains salariés qui travaillent à domicile. Grâce aux nouvelles technologies, beaucoup de salariés n'ont besoin que d'un terminal informatique pour travailler. Par ailleurs, le coworking est porteur de promesses de nouer des relations avec d'autres salariés. Le lien social n'est ici pas coupé.

Le dynamisme des entrepreneurs choletais a un impact direct et positif sur le développement économique du territoire. Les entrepreneurs expriment cependant les nombreuses difficultés à recruter qu'ils rencontrent. Certaines entreprises se voient contraintes de refuser des contrats commerciaux faute de pouvoir recruter. La Ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais se mobilisent contre ce phénomène et tentent de faciliter la rencontre entre l'offre d'emploi et la demande. L'accent doit aussi être mis sur la formation.

Plus que jamais, il convient de conforter ces acteurs dans la recherche de leurs nouveaux talents. L'Agglomération du Choletais et la Ville de Cholet s'y emploient et portent une attention toute particulière au développement du cadre de vie permettant de construire un territoire où il fait bon vivre et où chacun s'épanouit.


Gilles BOURDOULEIX

Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais

GLORIETTE

La gloriette a pris place dans la nouvelle roseraie du Parc de Moine. La structure métallique de 3,80 m de hauteur permettra aux rosiers grimpants de prendre toute leur ampleur.



SOLIHULL

Les 22 et 23 février, Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet, et Michel Champion, Premier Adjoint en charge du Développement économique et des Relations internationales, accueillent une délégation de la ville jumelle britannique, emmenée par Stuart Davis, Maire de Solihull. Les deux Maires ont exprimé le souhait de développer le partenariat dans de nouveaux domaines, notamment économiques. Au programme : présentation du dynamisme économique choletais et visites d'entreprises.

MÉCÉNAT

Deux mois après leur prise de fonction, les jeunes du CMJ sont déjà passés à l'action. Les jeunes conseillers ont souhaité s'engager aux côtés de la municipalité pour proposer des animations au profit de Mécénat Chirurgie Cardiaque. Mardi 30 janvier, ils ont pu rencontrer et échanger avec Françoise Jeanneteau, référente départementale, sur le rôle et les missions de l'association. Réalisation d'une vidéo, randonnée pédestre, défi vélo... les idées ne manquent pas !



HANDI-BIENVEILLANT

116 commerçants choletais, dont une quarantaine était présente lors de la cérémonie officielle, ont déjà signé avec Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet, la charte du label "Commerce handi-bienveillant". Cette nouvelle initiative du Groupe de Travail pour la Promotion de la Personne Handicapée vise à favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap (lire p. 27).



LA VIDÉO PREND LE BUS

En continuité avec les actions menées par la Ville de Cholet en matière de vidéoprotection, Transports Publics du Choletais (TPC) a décidé d'équiper l'ensemble de ses bus de 3 caméras (2 pour les minibus) et d'un dispositif d'enregistrement et de stockage des données. L'objectif est de disposer d'un outil assurant une meilleure protection du personnel et des passagers, de dissuader les perturbations afin de ne pas troubler le service et empêcher les actes de vandalisme.

AVOIR LA FIBRE

L'Agglomération du Choletais, l'État, la Région des Pays de la Loire, le Département de Maine-et-Loire et Orange ont signé une convention sur le déploiement de la fibre optique sur 13 communes* du territoire. Dans le cadre de cette convention, Orange prévoit de déployer la fibre dans la rue pour atteindre 100 % des logements et locaux professionnels d'ici fin 2020.

* Cholet, Chanteloup-les-Bois, La Romagne, La Séguinière, La Tessoualle, Le May-sur-Evre, Mazières-en-Mauges, Nuillé, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-Léger-sous-Cholet, Toutlemonde, Trémentines, Vezins.





FORUM **POUR** L'EMPLOI

TOUS SECTEURS / TOUS MÉTIERS

VENDREDI 23 MARS 2018

JOB DATING de 8h30 à 18h

Parc des Expositions **LA MEILLERAIE
CHOLET**

Logistique, agroalimentaire, industrie, services à la personne... Des centaines d'emplois sont à pourvoir dans le bassin choletais.

Direction de la Communication - Ville de Cholet / A.G.C. - février 2018

economie.cholet.fr

Plus d'infos :



MEDEF du Pays Choletais



pôle emploi



ARRÊT SUR IMAGES



NEIGE

Mardi 6 février, Cholet a connu un épisode neigeux. Assez court certes, mais suffisant pour parer la ville d'un beau manteau blanc.

Et pour mobiliser les agents municipaux, sur le pied de guerre dans la nuit pour saler les 280 km de rues, boulevards et avenues.

L'EMPLOI DANS LE CHOLETAIS

1 200  parcours de formation

financés par Pôle emploi en 2017

6,6 %

Taux de chômage à Cholet

(au dernier trim. 2017)

 650 offres d'emplois en moyenne / mois

90 %  des recrutements sont des CDD



FORUM POUR L'EMPLOI

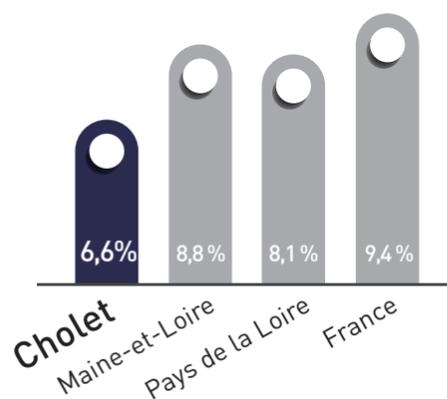
Des centaines d'emplois sont à pourvoir dans le bassin choletais. Pour accompagner les entreprises qui recrutent sur ce territoire, l'Agglomération du Choletais organise vendredi 23 mars, en lien avec le MEDEF et Pôle emploi, son premier Forum pour l'Emploi.

Logistique, agroalimentaire, industrie, services à la personne... de nombreux postes sont à pourvoir, dans tous secteurs et pour tous métiers. Dans le Choletais, les taux de chômage affichent des niveaux bas, proches du plein-emploi. Revers de la médaille, les entreprises locales rencontrent des difficultés dans leur recherche de nouveaux salariés pour accompagner leur croissance.

Un événement incontournable pour rencontrer des entreprises qui recrutent. Pour les employeurs, ce job dating est l'occasion de pourvoir leurs besoins en recrutement. Des besoins urgents pour certaines d'entre elles. C'est une opération gagnant-gagnant.

Le Choletais, terre de réussite

"Avec moins de 7% de chômage, le Choletais est cité en exemple. Les emplois, ce sont les entreprises qui les créent mais en amont, la Collectivité leur offre les moyens de s'implanter et de s'étendre", indique Michel Champion, Premier Adjoint au Maire et Vice-Président de l'Agglomération du Choletais délégué au Développement économique. Avec ses 12 500 emplois dans l'industrie, le Choletais se positionne comme le 2^e bassin industriel des Pays de la Loire. Ce riche tissu est tiré par des filières d'excellence : agroalimentaire, matériaux et machines, mode et textile, plasturgie, transport et logistique, électrique et informatique. Dans le Choletais, Cholet fait figure de locomotive en concentrant près des deux tiers de la population, la plupart des emplois et les grandes entreprises du territoire comme Bodet software, Charal, Dorel, Jeanneau, Logidis, Michelin, Nadia, Nicoll, Nicoll Yacht, Thalès, Ageneau, Raud, Caib, Soreel, Brangeon... Aux côtés des poids lourds de l'industrie locale, fourmille un réseau dense de PME-PMI. C'est un des traits caractéristiques de l'économie choletaise. C'est ce qui fait la solidité de ce modèle économique, qui se renforce grâce au travail collaboratif des entrepreneurs, des élus et des services publics.



Taux de chômage (3^e trimestre 2017)

"Dans la zone d'emploi de Cholet, le chômage est passé sous la barre des 7 % (6,6 % au dernier trimestre 2017 ndr). C'est beaucoup mieux qu'ailleurs, mais on ne peut s'en contenter surtout quand on regarde de plus près les publics qui sont les plus éloignés de l'emploi : les femmes, les jeunes, les seniors. Il faut redoubler d'efforts en leur faveur.

Paradoxalement, les entreprises peinent à recruter. Le territoire doit être attractif pour les entreprises mais également pour les salariés qui vivent et consomment sur place. Là aussi la Collectivité joue un grand rôle. Services, équipements, dynamisme sportif et culturel, la qualité de vie dans le Choletais est reconnue localement. Le territoire dispose des mêmes atouts que les métropoles régionales mais sans les inconvénients. À nous de le faire savoir davantage."



Michel Champion

Premier Adjoint au Maire
Vice-Président de l'Agglomération du Choletais
Développement économique



SEMAINE DE L'INDUSTRIE

Tâches répétitives, production en grandes séries, travail à la chaîne, l'industrie – un secteur qui recrute – fait encore les frais de ces clichés, en particulier auprès de la jeune génération. La Semaine de l'industrie, organisée du 26 mars au 1^{er} avril, veut changer cette image en proposant aux jeunes ainsi qu'aux demandeurs d'emploi, des visites d'entreprises et des rencontres avec des professionnels. De nombreuses entreprises du bassin choletais ouvrent leurs portes à cette occasion. Objectif : faire découvrir des métiers industriels variés, souvent insoupçonnés, techniques, modernes, innovants, afin de susciter de nouvelles vocations. Le thème cette année : "l'industrie connectée".

Plus d'infos :

www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie

"Il y a du chômage, les entreprises recrutent, mais elles ne trouvent personne. C'est assez étonnant dans un territoire comme celui-ci de constater un tel paradoxe. Les gens ont en effet une conception du travail et de l'engagement dans l'entreprise différente de ce que l'on connaît ailleurs en France. Ce sont des gens engagés, des combattants. C'est d'ailleurs pour ça qu'on a ce taux de chômage si faible. C'est parce qu'on a des entreprises performantes, qu'on a des élus, des collectivités, des organisations qui se sont battus pour sauver cette ville. Ces résultats ne sont pas tombés du ciel.

Presque toutes nos entreprises sont dans des phases de croissance et recherchent du monde. Il ne faudrait pas tomber dans la mauvaise stratégie qui serait de se dire que 6,6 % de chômage c'est le seuil. Moi, cela ne me va pas. Cela ne me va pas parce qu'il y a encore des hommes et des femmes, des jeunes, qui veulent et ont besoin de travailler. On peut encore changer les choses. Et en ce sens, le Forum pour l'Emploi est une vraie bonne idée. Je reconnais et salue l'engagement de la municipalité car quand on est à 6 % de chômeurs, organiser une telle manifestation est une prise de risque. Le combat du chômage est mené, le contrat est rempli par la Collectivité et malgré tout, elle fait le choix d'en remettre une couche, elle continue à se battre."



Sylvain Apaïre

Président du MEDEF du Pays Choletais

"Il y a encore des hommes et des femmes, des jeunes, qui veulent et ont besoin de travailler. On peut encore changer les choses."

"On est passé d'une approche "métier" à une approche "compétences". Ce qui oblige à repenser notre fonctionnement à tous : Pôle emploi, employeurs et demandeurs d'emploi."



Nicolas Genève

Directeur de Pôle emploi Cholet

"Sur 7 400 offres d'emplois en 2017, 93 % ont été satisfaites : le système fonctionne mais doit encore évoluer. Le travail doit se faire avec les employeurs et les demandeurs d'emploi sur le long terme, à la fois sur l'attractivité des métiers et sur le conseil apporté dans le cadre d'une évolution professionnelle. Aujourd'hui, un tiers des demandeurs reprend un emploi sur un métier différent. C'est à la fois une difficulté et une richesse pour le territoire. Le rôle de Pôle emploi est d'apporter de la visibilité de part et d'autre pour pouvoir accompagner les deux publics et favoriser la rencontre.

Le marché du travail évolue : les méthodes de recrutement et de management doivent évoluer en même temps. On est passé d'une approche "métier" à une approche "compétences". Ce qui oblige à repenser notre fonctionnement à tous : Pôle emploi, employeurs et demandeurs d'emploi. Le Forum pour l'Emploi permet cette rencontre et cette ouverture nécessaires. Valoriser ses compétences et ses motivations d'un côté, et de l'autre laisser sa chance à des personnes qui ne sont peut-être pas complètement dans les attentes et les critères d'exigences, tels sont les enjeux de ce rendez-vous. Deux leviers puissants sont mobilisables : la découverte des métiers via une immersion et la possibilité d'être formé dans l'entreprise avec un financement de Pôle emploi."

CONTINUER LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

L'Agglomération du Choletais agit en faveur de l'emploi. Au sein de la Direction du Développement économique, le poste nouvellement créé de Chargé de mission Promotion du territoire va dans ce sens. Sa mission : accompagner les entreprises dans leur processus de recrutements et l'intégration de nouveaux collaborateurs en facilitant la mobilité des candidats (logement, emploi du conjoint, scolarité, loisirs, offre de soins...).

La Collectivité s'appuie aussi sur un service dédié : le service Emploi situé rue des Bons-Enfants à Cholet. La loi n'impose pas à l'Agglomération d'intervenir sur le terrain de l'emploi. Les élus ont pourtant choisi de s'engager dans la lutte contre le chômage, en mettant l'accent sur un accueil de proximité individualisé et l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi de longue durée. Bien entendu l'Agglomération n'intervient pas seule. Son action s'inscrit au cœur d'un réseau de partenaires complémentaires – Pôle emploi ; la Mission locale ; les services de l'État, du Département ; les associations qui pilotent les chantiers d'insertion...

Aujourd'hui dans le Choletais, les taux de chômage sont nettement inférieurs à ceux du département, de la région et bien en dessous des chiffres nationaux. Faut-il y voir l'efficacité des professionnels de l'emploi ou le dynamisme des entreprises locales ? Les deux sans aucun doute, chacun apportant sa pierre à l'édifice. En effet, si ce sont bien les entreprises qui créent les emplois, c'est aussi la consommation qui crée l'activité. Il est donc nécessaire de donner du pouvoir d'achat ; cela passe par l'emploi. L'Agglomération du Choletais facilite la rencontre entre l'offre d'emploi et la demande. Elle travaille aussi main dans la main avec ses partenaires pour défendre ses priorités, notamment en faveur de l'emploi des jeunes, des seniors et des publics les plus en difficulté.

Un suivi personnalisé

C'est la mission du service Emploi de l'Agglomération du Choletais. Grâce à un accompagnement individualisé, le demandeur d'emploi peut ainsi définir son projet professionnel et faire coïncider au mieux son profil aux besoins des employeurs locaux. Pour les jeunes sortis du système scolaire, c'est la Mission locale qui prend le relais. Cette politique d'insertion passe souvent par des périodes de stage ou l'accès à une formation. À chaque problématique, il faut tenter de trouver une réponse, progressivement et sans relâche.

INFOS

Direction du Développement économique
02 44 09 26 30

Service Développement social et Emploi
02 44 09 25 90

Mission locale du Choletais
02 41 49 81 00

JOBS D'ÉTÉ
JOBS ÉTUDIANTS

Forum Jobs d'été - Jobs étudiants

Samedi 24 mars, de 8h30 à 12h30

Hôtel de Ville

La Ville de Cholet organise le 24 mars en partenariat avec le MEDEF du Pays Choletais, le rendez-vous annuel des jeunes et des entrepreneurs du territoire. Le Forum Jobs d'été - Jobs étudiants est un rendez-vous incontournable, principalement pour les jeunes de 18 à 25 ans qui recherchent un emploi saisonnier ou un job durant l'année, compatible avec leur emploi du temps et leur formation.

1 000 postes à pourvoir

Les propositions mises en avant par plus de 35 entreprises présentes de 8h30 à 12h30 dans la Salle des Expositions de l'Hôtel de Ville, représentent plus de 1 000 places à pourvoir dans des secteurs aussi variés que la restauration, l'hôtellerie, l'agroalimentaire, l'industrie, le commerce, les services... Il est donc vivement recommandé aux jeunes de venir munis de plusieurs exemplaires de leur CV, afin de multiplier leurs chances de décrocher un job.

Un partenariat est conclu avec les BTS du lycée La Providence afin qu'ils assurent un service d'accueil, une assistance dans les recherches d'offres d'emploi, qu'ils administrent les enquêtes de satisfaction auprès du public et des entreprises. Ils participeront également au bilan de la manifestation. "Le forum se déroule sur une demi-journée. L'expérience des années passées montre que cela est efficace. 600 jeunes ont ainsi pu trouver un emploi saisonnier ou tout au long de leur année d'études. Il est important que les jeunes viennent avec plusieurs exemplaires de leur CV car les propositions sont nombreuses. Nous avons limité l'âge minimum à 18 ans car les plus jeunes qui ne pouvaient avoir accès aux emplois offerts repartaient déçus", indique Natacha Poupet-Bourdouleix, Adjoint au Maire Jeunesse et Citoyenneté.

INFOS

Service Jeunesse Citoyenneté Vie associative
02 72 77 23 65

HORODATEURS : RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT



Décidée sous le précédent quinquennat, la réforme du stationnement payant sur voirie est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Depuis le 1^{er} janvier, dans le cadre de la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles), l'amende pour infraction au stationnement payant (absence ou insuffisance de paiement) a été remplacée par une redevance appelée Forfait Post-Stationnement (FPS). 25 € en cœur de ville et 20 € en zone verte. Ce FPS pouvant être pris directement par l'usager sur l'horodateur, il convient d'être vigilant dans la validation du temps de stationnement souhaité, notamment lors d'une transaction par carte bancaire.

L'utilisation de l'horodateur impose désormais les étapes suivantes :

- **Étape 1 : entrez le numéro d'immatriculation du véhicule**
Pour cela, l'usager utilise le clavier de l'horodateur, puis appuie sur la touche "Valider" (couleur verte) afin de passer au menu suivant.
Pour les horodateurs offrant un temps de stationnement gratuit par jour et par véhicule, et si le temps offert suffit à l'usager, il doit valider une seconde fois afin de lancer l'impression du ticket et le récupérer.

Dans le cas où il souhaite rester plus longtemps, il faut suivre l'une des 2 étapes suivantes :

- **Étape 2-a : paiement par pièces**
Il faut insérer les pièces de monnaie jusqu'à obtenir l'heure de fin de stationnement souhaitée. L'usager peut alors appuyer sur la touche "Valider" (couleur verte) afin de lancer l'impression du ticket.
- **Étape 2-b : paiement par carte bancaire**
Il faut insérer la carte bancaire dans le lecteur. Une fois la carte détectée, l'usager doit appuyer sur la touche "Débit carte" (couleur violette) jusqu'à obtenir l'heure de fin de stationnement souhaitée, puis appuyer sur la touche "Valider" (couleur verte). Enfin, l'usager valide sa transaction en tapant son code secret de carte bancaire sur le lecteur et valide de nouveau. Le ticket de stationnement est alors imprimé et délivré à l'usager.

En cas d'erreur et avant le paiement, l'usager peut stopper sa transaction en appuyant sur la touche "Annulation" (couleur rouge).

INFOS
Service Stationnement
02 72 77 20 90

L'homme civilisé gare son véhicule correctement, sinon...

135€

La rue est à tout le monde, respectons-la.

CHOLET
l'entrepreneante



Trouvez votre jumeau d'Oldenburg sur **monjumeau.fr**

JUMELAGE 2.0



Depuis de nombreuses années, la Ville de Cholet est jumelée avec la Ville d'Oldenburg en Allemagne. Pour renforcer les liens entre leurs habitants, les deux villes ont eu l'idée de concevoir un site internet, avec une promesse surprenante : trouver son "jumeau". Quelque part à Oldenburg, une personne a la même vie que vous. Mêmes passions, mêmes rêves, mêmes projets : vous pouvez la rencontrer sur monjumeau.fr

Réinventer le correspondant

Le principe est simple : créez votre profil et répondez à quelques questions pour définir votre mode de vie et vos centres d'intérêts. Le site calcule le pourcentage d'affinités que vous pourriez avoir avec des habitants d'Oldenburg, eux aussi inscrits sur le site. Vous prenez ensuite contact avec eux via la messagerie intégrée. La correspondance d'antan un brin désuète est ici complètement remise au goût du jour grâce à l'algorithme du site. "Deux villes deviennent jumelles parce qu'elles se ressemblent, et souhaitent échanger, partager des projets communs. Cholet et Oldenburg veulent mettre en avant la richesse de leur jumelage à travers ce nouveau dispositif, moderne et innovant. Ré-inventer le correspondant, avec plus de fun, pour faire naître de nouvelles amitiés, c'est là l'objectif du site monjumeau.fr", confie Michel Champion, Premier Adjoint au Maire en charge des Relations internationales. Seul, en famille, en tant que représentant d'associations, ou enseignant, les possibilités d'inscription sont multiples pour rencontrer des habitants d'Oldenburg, correspondre, échanger sur des passions communes ou monter un projet ! Et en plus c'est gratuit.

INFOS
monjumeau.fr

MON ESPACE CITOYEN



VOTRE PORTAIL DE SERVICES EN LIGNE

- actes d'état civil (naissance, mariage, décès...)
- carte nationale d'identité, passeport
- recensement citoyen
- e-changes
- billetterie du Théâtre Saint-Louis
- carte d'accès aux déchèteries
- enfance : crèches, halte-garderies, écoles, ani'm sports



monespacecitoyen.cholet.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2

Afin de permettre la réalisation d'un complexe sportif destiné à accueillir des compétitions de football professionnel, l'Agglomération du Choletais mène une procédure de modification simplifiée n°2 du PLU de Cholet et de sa commune associée du Puy Saint Bonnet.

Le public est invité à consulter le dossier de modification simplifiée du lundi 26 mars à 8h30 au vendredi 27 avril à 17h30 :

- à l'Hôtel de Ville - Hôtel d'Agglomération (Direction de l'Aménagement - 4^e étage) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30,
- sur urbanisme.cholet.fr

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre joint au dossier mis à disposition à l'Hôtel de Ville - Hôtel d'Agglomération,
- en les adressant par voie postale à l'attention de Monsieur le Président de l'Agglomération du Choletais à l'adresse suivante : Agglomération du Choletais, Direction de l'Aménagement, Hôtel d'Agglomération, BP 62111, 49321 CHOLET CEDEX,
- en les adressant par voie électronique à : amenagement-adc@agglom-choletais.fr (objet : observations PLU Cholet / Modification simplifiée).

ÉCOLE D'ARTS CLASSE PRÉPARATOIRE

La Classe Préparatoire de l'École d'Arts du Choletais ouvre ses portes le 17 mars de 10h à 18h. C'est un temps fort dans la vie de l'école. Les étudiants exposent leurs travaux et les professeurs présentent leur programme, informent des concours et filières proposés par les Écoles Supérieures d'Enseignement Artistique, les Écoles Régionales et Nationales des Beaux-Arts, d'Architecture, de Design, de Stylisme, de Communication.

Créée il y a dix ans, la Classe Préparatoire accueille chaque année 16 étudiants venus de toute la France, parfois de l'étranger. Les 35 heures de cours hebdomadaires sont complétées par des rencontres et des travaux réalisés avec des artistes, des visites d'expositions, des voyages culturels. Ils ne sont pas moins de 150 postulants chaque année à vouloir bénéficier de cet enseignement reconnu par le ministère de la Culture. Le nombre limité d'élèves permet un véritable suivi individualisé et l'École d'Arts du Choletais assure un contact permanent avec les anciens élèves (échanges d'expériences, d'acquis). La notoriété de l'établissement est entretenue par le **taux de réussite aux concours d'entrée aux grandes écoles (100 %)**.

INFOS

École d'Arts du Choletais
02 72 77 23 40
ecoledart@agglom-choletais.fr
www.facebook.com/Ecole-dArts-du-choletais

ANI'M SPORTS VACANCES

Pour faire découvrir à vos enfants plusieurs activités sportives pendant les prochaines vacances, pensez à les inscrire via monespacecitoyen.cholet.fr du 30 mars au 11 avril inclus.

Pour les familles qui n'ont pas encore créé leur espace personnel, une vidéo explicative, dans la rubrique "Infos pratiques > aide", indique toutes les étapes à suivre.

Les activités sont programmées par tranches d'âge pour les enfants nés entre 2007 et 2013. Les plannings sont disponibles auprès du service Accueil-Mon espace famille et consultables sur monespacecitoyen.cholet.fr

Si votre foyer n'est pas équipé d'un ordinateur, le service Accueil-Mon espace famille, situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, se tient à votre disposition.

Ces animations sont réservées aux habitants de Cholet et du Puy Saint Bonnet.

INFOS

Service Accueil-Mon espace famille
02 72 77 24 26 (choix 1)



UNE PROPOSITION LUMINEUSE



Vendredi 23 mars prochain, la Médiathèque Élie Chamard met en scène la 3^e édition de la Nuit de la Médiathèque. Initiée en 2016, l'animation gratuite a rencontré un réel succès auprès d'un public de tous âges, curieux et impliqué. La variété et l'originalité des ateliers proposés ont attiré l'an dernier 500 personnes dans la pénombre d'un lieu à découvrir et à investir.

Tout en clair-obscur, ponctué de lectures, de jeux, d'ateliers créatifs, le cheminement à la lampe torche ne cesse de surprendre, d'apostropher chaque visiteur et le convie à devenir acteur de sa nuit. Sous la voûte céleste, l'exploration permet à chacun, venu seul, en famille, avec des amis, de déambuler à son rythme ou par petits groupes, parmi les nombreux espaces ouverts à l'expression ludique et à la culture.

La Ludothèque du Choletais, la classe de théâtre du Conservatoire apportent leur concours pour le bon déroulement des animations.

La Médiathèque Élie Chamard, c'est dans la nuit du 23 mars, une transgression heureuse du rite, de nos habitudes, une illumination bienvenue dans la noirceur de nos nuits.

INFOS

Médiathèque Élie Chamard – Cholet
Vendredi 23 mars de 20h à 23h
Entrée gratuite

Programme complet sur culture.cholet.fr

SANTÉ MENTALE ET PARENTALITÉ

Du 19 au 24 mars à Cholet, c'est la 29^e édition de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale. Son thème cette année : "Parentalité et enfance". Le collectif composé de l'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques), du Centre hospitalier de Cholet, du Groupe d'Entraide Mutuelle Soleil, de l'Agglomération du Choletais, et en partenariat avec l'antenne locale de la Maison des Adolescents, propose des animations grand public de sensibilisation au handicap psychique.

Ne pas stigmatiser

Les professionnels, les patients, leurs proches et tous les partenaires se regroupent pour organiser deux temps forts. Au programme cette année : un ciné-débat et une conférence. "Éclairer sur cette thématique, changer les regards afin de lutter contre la stigmatisation des personnes en situation de souffrance psychique et accepter les différences pour agir ensemble, tels sont les enjeux de cette semaine organisée à Cholet", indique **Isabelle Leroy**, Vice-Présidente de l'Agglomération du Choletais. Les adhérents du GEM Soleil et les usagers du CATT (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) ont contribué à l'organisation de cette semaine par la création de visuels d'illustration réalisés dans le cadre d'un atelier d'art graphique. L'ensemble des réalisations sera exposé à l'occasion des deux soirées.



AU PROGRAMME

■ **Mardi 20 mars**
20h – Cinémovida
Ciné-débat

"Devenir / Être parent quand on présente un handicap psychique"
avec la projection du film documentaire "Humeur liquide / être(s) bipolaires", réalisé par Rodolphe Viemont
Tarif : 3€

■ **Judi 22 mars**
20h – Hôtel de Ville
Conférence – débat
"Être parent d'un enfant en mal-être"
Animée par Daniel Marcelli, Professeur émérite de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Programme complet sur culture.cholet.fr

INFOS

Service Développement social et emploi
02 44 09 26 50
sds@agglom-choletais.fr

ESPACE PARTAGÉ ET CONVIVIALITÉ

À Cholet, des initiatives se développent en faveur d'une tendance qui fait de plus en plus d'émules et qui inspire les nouvelles générations d'entrepreneurs et de travailleurs.

Le **Coworking** est une façon d'organiser le travail autour de deux notions : le partage d'un espace dédié à l'exercice d'activités professionnelles et la mise en réseau de compétences, de relations encourageant l'échange et l'ouverture.

Dans une société où Internet et les technologies mobiles permettent de travailler partout à tous moments, des travailleurs indépendants (architecte d'intérieur, webmaster, blogueur...) se regroupent dans des espaces de socialisation, prétextes au développement de communautés d'intérêt. Ces plates-formes coopératives rompent l'isolement des entrepreneurs tout en assurant à chacun un espace plus confidentiel propice à l'exercice de son métier.

C'est le cas au Studio Arengo

Le studio graphique implanté rue Darmaillacq à Cholet a été créé il y a une dizaine d'années. Installée dans des locaux récemment rénovés, à deux pas de la gare et du centre-ville, Sabine Godineau a ouvert son espace de travail en open space et met à disposition cinq bureaux disposant d'Internet et d'une imprimante. Chacun peut venir profiter de ce service, à la journée, à la semaine ou sur une durée plus longue. "Dans un espace commun où chacun est à même de travailler de manière indépendante, la force du coworking est de proposer des temps dédiés à l'échange d'informations et d'expériences, d'avis sur les réalisations de chacun et de créer un réseau de compétences professionnelles et de clients potentiels."

Sabine Godineau



INFOS

Studio graphique Arengo
64 rue Darmaillacq – Cholet
06 80 48 14 45
www.arengo.fr/location-coworking-cholet

VENDREDI 23 MARS 2018

de 8h30 à 18h

**LA MEILLERAIE
CHOLET**

**FORUM POUR
L'EMPLOI**

TOUS SECTEURS / TOUS MÉTIERS



Le Choletais
L'audace pour réussir

economie.cholet.fr



CHOLET MONDIAL BASKET

La Meilleraie résonnera une nouvelle fois basket, du 30 mars au 2 avril, avec plus de 7 000 spectateurs attendus.

Invité par la Jeune France, l'espoir du basket international se donne rendez-vous à Cholet pour disputer son Mondial Basketball, tournoi prestigieux réservé aux meilleurs cadets.

Avec cette 37^e édition, les organisateurs confirment leur volonté d'aller toujours vers le plus haut niveau. La qualité des formations engagées augure chaque année de beaux plateaux. Pour cette année encore, on attend un grand spectacle avec la présence d'académies de renom qui renouvellent leur participation : CSKA Moscou, HM Torreledones, PMS Turin...

Ce tournoi de notoriété mondiale, reste toujours l'occasion de découvrir de jeunes basketteurs dont les meilleurs d'entre eux joueront au plus haut niveau dans quelques années.

Le parrain

David Michineau, meneur / arrière de Cholet Basket, drafté par les L.A. Clippers il y a 2 ans et vainqueur du Cholet Mondial Basketball 2012 avec l'Élan Chalon est le parrain de cette édition : "Ce tournoi est une super opportunité pour se confronter à des équipes étrangères. Et puis c'est aussi une belle fête !"

INFOS

Cholet Mondial Basketball
Du 30 mars au 2 avril
Parc des Expositions de la Meilleraie
jfolemondialbasketball.com

LES 12 ÉQUIPES ENGAGÉES

Groupe A :

- PMS Turin (ITA)
- USK Future Stars Prague (REP TCH)
- Cholet Basket (FRA)

Groupe B :

- CSKA Moscou (RUS)
- Valencia Basket Club (ESP)
- Le Mans Sarthe Basket (FRA)

Groupe C :

- HM Torreledones (ESP)
- Niagara Tigers (CAN)
- CSP Limoges (FRA)

Groupe D :

- Porsche BBA Ludwigsburg (ALL)
- Visi Kartu Vilnius (LIT)
- JSF Nanterre 92 (FRA)



LE SPORT DONNE DES ELLES

Pour la 5^e année consécutive, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, la fédération des ASPTT propose "Le sport donne des elles". L'ASPTT de Cholet organise l'événement sur toute la journée du samedi 10 mars. Objectif : offrir la possibilité aux femmes de découvrir gratuitement une ou plusieurs activités, encadrées par des professionnels diplômés ou formés. "Cette initiative associative a été lancée au niveau national pour sensibiliser les femmes à la pratique régulière d'une activité physique et sportive et contribuer à leur bien-être. Pour cette édition, nous souhaitons rassembler plus de 300 femmes de tous âges. Les enfants sont également les bienvenus sur certaines activités", confie Adélaïde Guitet, Éducatrice sportive à l'ASPTT.

Fitness, marche nordique, yoga, biodanza, relaxologie, chasse au trésor, football, badminton... pas moins de 18 activités sont proposées en divers lieux de la ville : dans le Parc de Moine, sur la place Travot, à l'ASPTT, ou à L'Autre Usine. Nouveauté 2018 : le village "sport, santé, bien-être" installé sur la place Travot rassemble les stands d'associations et des partenaires. "Des démonstrations de hip-hop et de fitness latino clôtureront la journée", précise Adélaïde Guitet.

L'ASPTT CHOLET EN CHIFFRES

- Plus de 50 ans d'existence
- 1 657 adhérents
- 200 bénévoles
- 47 activités
- 9 lieux de pratique

INFOS

ASPTT Cholet
02 41 58 77 58
Programme et inscriptions sur
lesportdonnedeselles.asptt.com



25 MARS 2018 CHOLET PAYS DE LA LOIRE Course cycliste professionnelle



Direction de la Communication - Ville de Cholet/AdC - Février 2018

CHOLET-PAYS DE LA LOIRE

126 coureurs prendront le départ dimanche 25 mars de la course cycliste internationale Cholet-Pays de la Loire. Une épreuve de 200 km dans le Choletais, avec un circuit final dans Cholet.



ÉQUIPES ENGAGÉES :

- AG2R La Mondiale
- Groupama – FDJ
- Cofidis
- Delko Marseille Provence KTM
- Direct Energie
- Team Fortuneo-SAMSIC
- Vital Concept Cycling Club
- St Michel - Auber 93
- Roubaix Lille Métropole
- Euskadi Basque Country-Murias (ESP)
- Team Vorarlberg Santic (AUT)
- Cibel Cebon (BEL)
- Gazprom – Rusvelo (RUS)
- Unitedhealthcare Pro Cycling Team (USA)
- Roompot – Nederlandse Loterij (HOL)

Programme

- 10h : Présentation des équipes
- 11h50 : Départ fictif / Pont de-Lattre-de-Tassigny
- 12h : Départ réel (Arrêté) / boulevard de la Rontardière
- 15h15 : Premier passage sur la ligne
- 15h40 : Circuit final – 6 tours dans Cholet
- 17h : Arrivée / avenue Anatole-Manceau

INFOS

Cholet-Pays de la Loire
Dimanche 25 mars
Tracé, horaires et liste des engagés sur
choletpaysdelaloire.fr

"Le changement de nom corrige juste une petite anomalie", confie Gilles Bourdouleix, Président de l'Agglomération du Choletais. Après une pause en 2017, Cholet-Pays de la Loire remet du braquet pour sa 40^e édition. En partenariat avec l'Agglomération du Choletais et avec le soutien des partenaires et des bénévoles, le comité d'organisation Cholet Événements donne rendez-vous aux amoureux du cyclisme dimanche 25 mars.

Un final musclé

Le départ sera donné à 11h30 avenue Anatole-Manceau à Cholet. Après 150 kilomètres d'un parcours menant les coureurs aux confins de l'agglomération, un circuit de 8 kilomètres en ville avec 6 passages sur la ligne (5 tours)

conclut cette nouvelle édition. "L'intérêt du circuit final dans Cholet est de créer du spectacle sur un parcours musclé et de ramener du public le long de ce tracé en ville. Le vélo est une belle fête populaire. Il faut que le plus grand nombre puisse en profiter", indique Jean-Michel Jeanneteau, Directeur de l'épreuve. Pour Franck Bouyer, ancien coureur professionnel et membre de l'organisation, "le nouveau parcours promet quelques difficultés. Sept côtes sur les 150 km et pour conclure, la montée de la rue Surcouf, qui est à 11 % sur 250 m, conjuguée au phénomène de répétition rend le final beaucoup plus difficile, avec plus de relances. Le placement sera très important. Il faudra faire la course en tête du peloton. Cela garantit un beau spectacle sur Cholet."

Forum jobs d'été & jobs étudiants

"Site de rencontres"
jeunes & professionnels

Samedi 24 mars
de 8h30 à 12h30

Hôtel de Ville de Cholet
Salle des Expositions



Rencontres avec
des professionnels

Offres d'emploi

Plus d'infos sur
cholet.fr



LES ZEC' LE JAZZ DE GOGO PENGUIN



Sous le thème "tendance et alternative" le collectif Les Z'éclectiques propose en ouverture printanière une soirée jazz contemporain, dimanche 25 mars à 18h au Jardin de Verre.

Gogo Penguin est ce qui se fait de mieux actuellement dans l'art de créer de la musique électronique avec des instruments acoustiques. Influencé tout autant par des artistes tels que Brian Eno, John Cage, Massive Attack ou Aphex Twin que par la rythmique et l'improvisation du jazz, le trio passionné et surprend. Le groupe, étroitement lié à la scène jazz de Manchester, se démarque par ses rythmes imprévisibles, ses mélodies de piano contagieuses et la puissance de sa basse. C'est incroyablement d'inventivité.

INFOS

Tarif réduit, 7 € / tarif plein, 15 €
leszelectiques.com

ENCRES VIVES

L'Association Encres Vives de Cholet organise en partenariat avec l'Agglomération du Choletais, son 20^e concours de nouvelles et de poésies. Pour l'édition 2018, les thèmes sont les suivants :

- Catégorie adultes : "J'ouvre l'enveloppe".
- Catégorie jeunes moins de 18 ans : "Chouette, j'ai son adresse".

Les écrits sont à envoyer avant le 17 mars. L'inscription est de 8 € pour les adultes et gratuite pour les jeunes. Chaque année, le concours attire de nombreux auteurs venus de France mais également des pays francophones.

Le règlement du concours est consultable sur le site de l'association : encres-vives.fr

INFOS

encres.vives.cholet@orange.fr
02 41 71 98 34



Je Vais Mieux de Jean-Pierre Améris,
adapté du roman de David Foenkinos

ADAPTATIONS

Quand les images s'inspirent de la littérature...

Pour sa 6^e édition, du 30 mars au 8 avril, le festival Adaptations diffuse au Cinémovida de Cholet plus de 35 films dont certains en avant-première et d'autres, issus du patrimoine cinématographique. Il propose également des ciné-conférences, des ciné-rencontres, une nuit au cinéma et s'enrichit, cette année encore, d'une nouveauté.

Avec le soutien de la Ville de Cholet et du Conseil départemental de Maine-et-Loire, l'événement est suivi par plus de 2 000 festivaliers qui, pendant 10 jours, viennent découvrir ou revoir des films adaptés de romans, de biographies, de nouvelles ou de bandes dessinées.

■ Expérience reconduite

La Ludothèque du Choletais anime le mercredi 4 avril sur le thème de la piraterie.

■ Un film d'ouverture

En avant-première vendredi 30 mars, *Je Vais Mieux* adapté du roman de David Foenkinos, sera projeté en présence du réalisateur Jean-Pierre Améris.

■ En compétition

5 films en avant-première ou en recherche de diffuseurs, s'affrontent pour le Prix du public et le Prix du jury lycéen.

- *À l'heure des souvenirs* de Ritesh Batra,
- *Rester vivant : méthode* de Reinier Van Brummelen & Erik Lieshout,
- *Et mon cœur transparent* de Raphaël & David Vital-Durand,
- *Le portrait* de Christophe Leclair,
- *Le chemin* de Jeanne Labruno.

■ Un ciné-concert

Métropolis du réalisateur Fritz Lang et adapté du roman de Théa Von Harbou est diffusé sans sa bande sonore originale afin de permettre au quintette à vent *Nominoé* de jouer en direct. L'ensemble instrumental interprète une composition inédite, spécialement créée pour la circonstance par Christophe Patrix, professeur de hautbois au Conservatoire du Choletais.

■ Une nuit au ciné

David Fincher est à l'honneur dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril. Quatre films de

NOUVEAUTÉ 2018

Dimanche 8 avril à 16h30, l'Orchestre Symphonique du Conservatoire du Choletais vient en salle de cinéma jouer les grandes musiques de film.

ce réalisateur américain sont proposés aux cinéphiles noctambules (*L'étrange histoire de Benjamin Button*, *Fight Club*, *Gone Girl*, *Millenium*). Un petit déjeuner vient clôturer la nuit.

■ Des ciné-conférences

Si le festival Adaptations s'adresse à tous les publics, il porte néanmoins une attention particulière aux jeunes. La programmation des films, leur présentation en version originale sous-titrée, les conférences des 3-5 et 6 avril, rendez-vous pensés et présentés par les professeurs mais préparés par les élèves et ouverts à tous, revendiquent un potentiel pédagogique important.

INFOS

Du 30 mars au 8 avril
Cinémovida - Cholet
Tarif unique : 4 €

Tout le programme sur
adaptations-festival.com



L'emploi Un enjeu aux multiples facettes

Le monde des entreprises et celui de "l'Administration" s'opposaient autrefois dans une cacophonie plus traditionnelle et coutumière que réellement fondée. Avec le temps, les compétences respectives sont devenues source de partenariat au profit d'un projet commun. Cette cohabitation fructueuse telle qu'elle existe dans l'Agglomération du Choletais pourrait faire figure de modèle. Au sein de l'AdC, la concertation, l'engagement aux côtés des entreprises et du MEDEF du Pays Choletais, le partenariat avec Pôle emploi, sont une réalité quotidienne. La Collectivité a depuis longtemps compris l'intérêt pour le monde professionnel, pour les salariés, d'un partenariat étroit, d'une politique économique offensive et néanmoins adaptée aux savoir-faire locaux et aux besoins spécifiques du monde industriel, comme à ceux des structures plus modestes.

Si le résultat est probant, en termes d'installations d'entreprises, en termes de chômage avec un taux particulièrement bas, il reste encore des difficultés à surmonter. Celle par exemple qui est évoquée par les entreprises locales de ne pas trouver les ouvriers qualifiés dont elles ont besoin. Des centaines de postes seraient ainsi à pourvoir sur notre territoire. **Le 1^{er} Forum pour l'Emploi** du 23 mars marque la détermination de la Collectivité à faire se rencontrer tous les acteurs concernés, au sein d'une même dynamique : les forces vives qui composent l'AdC et celles susceptibles de venir adhérer au grand projet de notre territoire. Hier, les salariés envisageaient de faire toute leur carrière au sein de la même entreprise. Les nouvelles générations ont une autre vision. C'est une métamorphose qu'elles suggèrent. Plus enclines à changer de poste, à se former aux nouveaux métiers,

plus réactives et ouvertes, plus à même de bouger géographiquement, mais également disposées à travailler différemment, elles regardent le monde du travail comme une source d'opportunités jamais tarie. Les entreprises doivent donc les séduire et associer à la proposition d'un emploi, un déroulement de carrière toujours plus attractif et évolutif. Mais au-delà de cette réalité, la Collectivité doit elle aussi anticiper les moyens de répondre à ces nouveaux critères par des propositions multiples, et fidéliser tous les acteurs autour d'un grand projet commun.

L'ATTRACTION TERRITORIALE

Évoquer le seul paramètre de l'emploi sans y associer ce qui fait son environnement serait réducteur. Faire venir de futurs salariés, des entreprises en quête d'implantation, implique

des arguments irréfutables et pérennes. Les politiques en matière de santé, d'éducation, de formation, de la famille, du sport, de transport, d'environnement, de culture, de loisirs et d'urbanisme, et toutes celles qui font l'adhésion et l'envie de rester au cœur de l'Agglomération du Choletais, se révèlent indispensables pour donner au territoire la place qu'il revendique. Les investissements déjà réalisés traduisent la volonté d'améliorer le quotidien des habitants et valorisent un bassin de vie dynamique. Cela a toujours été accompagné par des initiatives en lien avec le bassin de vie, c'est-à-dire les citoyens et le territoire où ils ont pris racine.

Le 1^{er} Forum pour l'Emploi est un préalable au devenir de l'Agglomération du Choletais. Il démontre si besoin en était, que la cohérence du Projet de Territoire ne peut se réaliser sans l'implication de tous et l'engagement de chacun. ■

POURQUOI

DU ZÉRO PHYTO DANS LES CIMETIÈRES ?



1 gramme de produit phytosanitaire pollue 10 km de fossés. En 10 ans, la Ville a diminué de 98% leur utilisation.

Depuis plus de 10 ans, la Ville a abandonné progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières et des espaces verts au profit de méthodes alternatives.

La Ville de Cholet est engagée dans une politique de protection de l'environnement, de la ressource en eau et de la biodiversité. En 10 ans, l'utilisation de produits pesticides par les jardiniers de la Ville a diminué de 98 % : de 350 kg en 2007 à 7 kg aujourd'hui. Du coup, les paysages changent. La nature reprend ses droits et modifie notre perception de la ville "minérale". "Les cimetières de Cholet et du Puy Saint Bonnet restaient, avec les stades, les plus gros consommateurs de pesticides. Dès 2013, nous avons arrêté progressivement l'usage des herbicides dans les cimetières. Nous mettons en œuvre aujourd'hui des méthodes d'entretien plus respectueuses" indique **Annick Jeanneteau**, Adjoint au Maire en charge des Espaces verts. Pour limiter l'invasion des herbes indésirables, des espaces engazonnés ont été

réalisés et des vivaces ont été plantées entre les pierres tombales. "Les essais réalisés en 2013 ont été suivis sur une année avant d'étendre ces pratiques à l'ensemble des surfaces. Le cimetière se modifie visuellement. La végétation y est plus présente et davantage adaptée à son environnement", confie l'élue.

Des méthodes alternatives

Certes, il existe des moyens plus "naturels" et respectueux de l'environnement pour limiter la prolifération de cette végétation spontanée. Mais ils sont nettement moins radicaux que les produits phytosanitaires. Ils demandent également beaucoup plus de bras, donc plus de temps, soit plus d'argent !

- Les techniques aujourd'hui employées :
- arracher la végétation spontanée : désherbage manuel, mécanique (binette), thermique (eau chaude ou flamme) ou débroussaillage au rotofil,
 - végétaliser les zones problématiques à entretenir pour concurrencer les adventices : gazon (fétuque ovine), gazon fleuri, plantes couvre-sol (sedum),
 - sur les nouvelles parcelles : prévoir des espaces inter-tombes suffisamment larges pour permettre le passage des tondeuses.

La Direction Paysage et Cadre de Vie déploie 69 agents sur le territoire de Cholet pour l'entretien des espaces verts. Des actions complémentaires sont mises en place avec la collaboration de jeunes (opération "Premier Job") et permettent un renfort apprécié, 3 ou 4 fois dans l'année.

UN VRAI DANGER

Conçus pour détruire les plantes indésirables et les organismes jugés nuisibles pour la végétation, les produits phytosanitaires sont dangereux :

- **pour la santé de l'homme** : l'exposition à long terme touche les systèmes immunitaire, neurologique ou reproductif,
- **pour la biodiversité** : ils suppriment de nombreuses espèces et pas seulement celles ciblées. Transmis par la chaîne alimentaire, ils contaminent la faune,
- **pour les milieux** : pulvérisés dans l'air, ils s'infiltrent dans le sol et l'eau.

INFOS

Direction Paysage et Cadre de Vie
02 72 77 21 10

#INSTACHOLET



Le saviez-vous ? Cholet est aussi présente sur Instagram.

Sport, culture, loisirs, patrimoine, paysages, événements... le compte de la Ville et de l'Agglomération offre un autre regard sur le territoire.

En décembre et en janvier 2018, le compte @villedecholet est le plus performant sur Instagram, à la 2^e place des plus actifs et à la 3^e des plus engagés (dans la catégorie "Collectivités").

Merci à tous ceux qui nous suivent.

203 PUBLICATIONS

1 019 ABONNÉS



@villedecholet

Rejoignez-nous !

QUELLE HISTOIRE !



Pavillon d'Octroi, place du Marché-aux-Bœufs

collection APPPC, 8F1 948

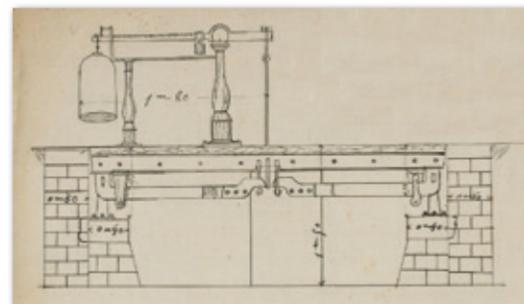
1923 : DISPARITION DES PAVILLONS D'OCTROI DE CHOLET

Au XIX^e siècle, deux élégants petits pavillons permettent le contrôle et la perception d'une taxe sur les marchandises importées.

L'impôt ancien prélevé sur les marchandises, l'octroi disparaît pendant la Révolution avant d'être rétabli en 1798. À cette époque, Cholet commence à se relever des ravages de la guerre de Vendée et les droits d'entrée permettent à la municipalité de reconstruire la ville, financer l'hospice et paver les rues... De par sa situation géographique, la ville est un carrefour commercial important. Pour faciliter le contrôle des marchandises, il faut donc établir des bureaux d'octroi, postés à chaque entrée de ville, à des endroits stratégiques, à la gare et près du marché aux bœufs. Pas question pour le maire de l'époque d'édifier d'imposants bâtiments. La plupart des bureaux d'octroi sont installés dans des maisons particulières, rue de la Caillère, rue des Deux-Ponts, rue du Paradis, rue Porte-Baron, route de Saumur, place de la Demi-Lune, etc. Près du jardin du Mail, la municipalité fait construire, à la fin du XIX^e siècle, un petit pavillon octogonal en briques et granit destiné à la perception de la taxe et au pesage des marchandises et des bestiaux vendus sur le marché.

En 1900, on compte jusqu'à 18 bureaux d'octroi dans la ville. Cet impôt indirect est finalement supprimé, à Cholet en 1923, et en 1943 au niveau national ! Les pavillons disparaissent et les bascules de pesage, devenues obsolètes, sont vendues au prix de la ferraille.

Sources : Archives municipales de Cholet, 1M29



Mécanisme de pesage de la bascule publique. Archives municipales de Cholet, 1F1 356

C'EST QUOI

LA DICTÉE DU TOUR ?



"À vos stylos, prêts ? Écrivez !" À moins de 100 jours de l'étape choletaise du Tour de France 2018, ce sont plus de 400 élèves de CM2 qui participeront à la Dictée du Tour. Elle aura lieu vendredi 6 avril à la Salle des Fêtes. 15 écoles* y participent.



La récompense : vivre "son" étape à fond !

"Le Tour de mes rêves c'est le Tour qui passe devant chez moi". À Cholet, les 16 enfants (un élève de chaque école participante et un élève de l'IME La Rivière) vont vivre cet adage de la plus belle des manières en juillet prochain. Ils auront le privilège de vivre "leur étape", le 9 juillet, de façon privilégiée (accès au Village Départ, à la tribune à l'arrivée, au podium signature avec les coureurs, découverte des coulisses du Tour...).

Le passage du Tour de France dans sa ville ou son village est toujours un moment fort. La "Dictée du Tour" souhaite le rendre inoubliable.

À chacun son texte

Rapprocher le jeune public des champions cyclistes d'aujourd'hui et leur permettre de s'approprier une part du Tour de France, voilà le but de ce rendez-vous. Et le texte qui sera dicté par William Marois, Recteur d'Académie, n'a pas été choisi au hasard. Il s'agit d'un extrait d'article de presse quotidienne régionale avec pour sujet le Tour de France évidemment, mais surtout le Tour de France à Cholet ! Pour l'exercice, A.S.O travaille avec la fondation Varenne. Cette fondation mène des actions d'éducation aux médias auprès des jeunes pour promouvoir et valoriser les métiers du journalisme.



À mon Tour d'être journaliste

Une fois l'exercice terminé, une partie des enfants participants se mettra dans la peau de journalistes pour interviewer Gilles Bourdoux, Maire de Cholet, Christian Prudhomme, Directeur du Tour de France et Franck Bouyer, ancien cycliste professionnel, au cours d'une mini-conférence de presse. De retour dans leur classe, ils devront rédiger un article. L'ensemble des "papiers" ainsi produits seront exposés à l'Hôtel de Ville lors du passage du Tour.

ALLO TOUR 0 805 70 08 07

* Brontë, Les Richardières, Chambord, Les Turbaudières, Saint-Exupéry, La Bourie, La Bruyère, Paradis, Marie-Curie, Notre-Dame du Bretonnais, Sainte-Marie des Turbaudières, Saint-Joseph, Saint-Louis Le Breloquet, Saint-Jean Sainte-Famille, Saint-Pierre Gellusseau

CHOLET PASSION

UNE VOLONTÉ COMMUNE ET UNE AMBITION FORTE

L'Agglomération du Choletais est l'héritière de la réunion équilibrée de différents établissements publics de coopération intercommunale. Depuis le 1^{er} janvier 2017, 26 communes des anciennes Communauté d'Agglomération du Choletais, Communauté de Communes du Bocage et du Vihierois constituent en effet l'Agglomération du Choletais.

Les collectivités ont souhaité étendre et renforcer le champ de leur coopération. Durant cette première année, elles ont appris à travailler ensemble, à mieux se connaître et à se comprendre. Elles travaillent pour un même territoire : le bassin choletais. C'est une chance pour mieux servir les habitants du Choletais.

Ce rapprochement est dans l'intérêt de la revalorisation de nos territoires et s'inscrivait résolument dans la volonté de travailler ensemble et d'unir les forces pour construire un futur partagé par tous.

Cette fusion va dans le sens de l'histoire. Ce nouveau périmètre s'est aussi imposé tant ces territoires et leurs habitants vivent en harmonie.

Au-delà de cette territorialité commune, où les collectivités partagent une même vision et les mêmes ambitions, les élus ont décidé d'engager une coopération innovante pour élaborer un projet fédérateur dans l'intérêt des populations.

Aujourd'hui, l'Agglomération du Choletais poursuit son développement.

En 2018, l'Agglomération a de nouveaux virages à prendre. L'année sera en effet riche avec de nouveaux dossiers qui impacteront notre quotidien.

C'est ainsi que les rivières seront une nouvelle compétence obligatoire que l'État oblige les collectivités à prendre. La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (compétence GEMAPI) est par conséquent une nouvelle compétence des intercommunalités au même titre que le développement économique ou le transport urbain.

La gestion des rivières était, jusqu'à présent du ressort des communes et des départements.

Les intercommunalités doivent donc prendre en charge l'entretien des berges, le nettoyage des cours d'eau, l'harmonie des écosystèmes aquatiques, la défense contre les inondations etc.

Un secteur énorme et coûteux. Si la loi prévoit le transfert de cette compétence, elle ne met pas en face les moyens financiers nécessaires. Il s'agit d'un énième désengagement de l'État au détriment des intercommunalités.

L'Agglomération et la Ville de Cholet heureusement se sont préoccupées très tôt de ces compétences à travers une politique ambitieuse de préservation des ressources tant en quantité qu'en qualité, en s'appuyant par le passé sur les syndicats de rivières et aujourd'hui sur l'Établissement de la Sèvre Nantaise.

Cette anticipation permet d'aborder plus sereinement le transfert de ces compétences même si une fois de plus le compte n'y est pas. Non seulement l'État transfère les compétences sans les financements mais il continue de les ponctionner. En effet, l'État demande aux collectivités territoriales de sauvegarder les finances publiques en prélevant 13 milliards d'euros sur les cinq prochaines années après en avoir pris 11 sur les quatre dernières années !

Pour ces nouvelles politiques, des intercommunalités ont fait le choix d'instaurer une nouvelle taxe, la taxe GEMAPI, perçue sur la taxe d'habitation, la taxe foncière et les cotisations foncières des entreprises. Ce n'est pas l'option retenue par l'Agglomération du Choletais.

Si l'Agglomération du Choletais est une jeune collectivité, puisqu'elle est née en 2017, elle a néanmoins une forte ambition pour le développement de son territoire.

L'Agglomération du Choletais est une terre d'avenir, riche de forts potentiels et d'atouts indéniables qu'il nous faut continuer à développer et valoriser.

En décembre dernier, les élus de l'Agglomération se sont réunis en séminaire afin d'écrire les premières lignes d'un projet de territoire et définir ce que le Choletais sera demain.

L'enjeu aujourd'hui est de savoir ce qu'il faut préserver, améliorer, renforcer pour faire rayonner le Choletais, qui occupe une place si importante dans la région des Pays de la Loire.

L'objectif était ainsi de définir les valeurs du Choletais. Ces dernières inspireront l'action, qui

n'est pas exhaustive puisque le mandat actuel s'arrête en 2020.

Cependant, ce séminaire n'a jamais eu la prétention de définir tout ce qui devait être fait, d'autant que le travail avait déjà été engagé par la CAC, le Vihierois et la CCB avant le 1^{er} janvier 2017. Les budgets sont par ailleurs votés annuellement, par conséquent il est impossible de préjuger du mandat futur. L'important était de dire qu'il y avait un accord sur les grands axes du projet pour le territoire et ainsi définir l'orientation.

La détermination d'une stratégie territoriale et l'identification des priorités dans un plan d'action sont autant d'exercices justifiant de bâtir un projet de territoire. Il incarne la vision du Choletais. Cependant son cadre juridique est souple puisqu'il n'existe pas d'impératif légal à l'élaboration d'un tel projet. Sa démarche demeure entièrement volontaire.

C'est ainsi que les élus communautaires ont affirmé leur volonté de construire une agglomération ouverte notamment aux partenariats avec les agglomérations voisines (telles que la communauté d'agglomération des Mauges pour la gestion des déchets) ; économiquement forte avec une priorité majeure donnée à la création, à l'extension, au développement des zones économiques ; solidaire (entre les territoires urbains et ruraux, entre les générations, envers les plus fragiles) ; fédératrice et attractive grâce à des équipements au meilleur niveau, à des politiques économiques, sociales, éducatives, culturelles, sportives volontaristes, et enfin rayonnante. Ce programme d'actions représente un investissement de 100 millions d'euros sur la période 2018-2025.

Ce projet est le fruit d'une volonté commune et d'une ambition forte. Il se doit de fixer les choix stratégiques, renforcer son identité communautaire et son attractivité.

Le territoire choletais se sert de ses atouts pour se développer et rayonner sur un vaste espace, dépassant ainsi les frontières de notre département.

Soyez-en assurés.

L'équipe Cholet Passion

L'OBJET



LABEL HANDI BIENVEILLANT

Le Groupe de Travail pour la Promotion de la Personne Handicapée (GTPPH) de la Ville de Cholet a créé un dispositif de labellisation du commerce "handi-bienveillant". Désormais, sur de nombreuses vitrines de Cholet, un autocollant indique aux clients que le commerçant est signataire de la charte et s'engage donc à garantir une qualité d'accueil pour tous, y compris avec les personnes en situation de handicap.

"La Ville de Cholet souhaite ainsi valoriser les commerçants qui, en contact direct avec une clientèle en situation de handicap, prennent en compte ses besoins et les difficultés qu'elle peut rencontrer" souligne **Laurence Texereau**, Adjoint au Maire en charge de l'action sociale et du handicap. "Le label que nous proposons ne se substitue en rien aux obligations d'accessibilité légales. Il dépasse la seule dimension d'aménagements techniques et crée une dynamique nouvelle afin que les personnes en situation de handicap puissent vivre de manière plus autonome sur notre ville et jouir ainsi de leurs droits de citoyens. C'est important de ne pas oublier que les personnes en situation de handicap sont avant tout des

personnes et ne sont pas définies par leur handicap" précise **Benoît Martin**, Conseiller municipal, président du GTPPH.

Bon sens et bienveillance

Les commerçants adhérents (116 à ce jour) se voient remettre un guide de l'accueil des personnes en situation de handicap, contenant quelques préconisations simples à adopter pour faciliter l'accueil d'une clientèle qui peut avoir des besoins spécifiques.

La charte signée par les commerçants et Gilles Bourdouleix, Maire de Cholet, rédigée en FALC*, sera affichée en magasin. Les commerçants souhaitant adhérer à la démarche peuvent se faire connaître auprès du Point Info Famille.

* Facile à Lire et à Comprendre (FALC) désigne un ensemble de règles ayant pour finalité de rendre l'information facile à lire et à comprendre, notamment par les personnes souffrant de handicap mental.

INFOS

Point Info Famille
02 72 77 21 35
mdavid-juchs@ville-cholet.fr

LES ADJOINTS À VOTRE ÉCOUTE

DANS VOTRE QUARTIER ET AU PUY SAINT BONNET

**Prochaine permanence
mardi 20 mars de 18h à 19h30**

Si vous souhaitez un rendez-vous individuel avec un Adjoint, contactez le Secrétariat des élus au 02 72 77 21 00

Centre-ville | Salle de permanence
58 rue Saint-Bonaventure

Lorraine | Centre social du Planty
55 rue du Planty

Val de Moine | Hall de la Bruyère
4 rue Jean de la Bruyère

Turbaudières-Girardièrre | Ferme des Turbaudières
rue d'Azay-le-Rideau

Bretagne | Pôle cycliste
51 rue Saint-Éloi

Tuileries-Leclerc | Champ de Foire - Parc des Prairies

Libération | Maison des associations Saint-Exupéry
26 rue Louis-Marie-Grignon-de-Montfort

Calvaire-Monnet-Choletière | Centre social K'léidoscope
13 avenue Kennedy

Puy Saint Bonnet | Mairie du Puy Saint Bonnet

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
info@ville-cholet.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
adc@agglo-choletais.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@ville-cholet.fr

cholet.fr

▶ ALLO TOUR 0 805 70 08 07

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Cholet / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel CHAMPION / CONTACT Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@ville-cholet.fr / DIRECTION DE LA COMMUNICATION Delphine STÉPHAN / RÉDACTEUR EN CHEF Goulvenn DEBOIS / RÉDACTION Marion VILLET - Éric BOUFFANDEAU Goulvenn DEBOIS / PHOTOS Étienne LIZAMBARD - Mathilde RICHARD - Shutterstock / COMPOSITION Stéphane BLANCHARD IMPRESSION ICI DISTRIBUTION Mediapost / Tiré à 30 000 exemplaires / DÉPÔT LÉGAL mars 2018

Cholet mag est imprimé sur un papier Cocoon 60 silk composé de 60% de fibres recyclées.

DE CHOLET AU CHOLETAIS : DE 2018 À 2025

Ce début d'année 2018 est marqué par les premières orientations d'un projet pour notre territoire à l'horizon 2025. Nous partageons les valeurs qu'entend porter ce projet : une économie forte, une ouverture vers les agglomérations voisines, une solidarité vers les plus fragiles et entre toutes les communes, ainsi que le souci de rendre le Choletais toujours plus attractif. Ces mots forts doivent trouver leur traduction dans l'action. Nous serons attentifs à ce que certains enjeux majeurs soient pris en compte pour atteindre les objectifs visés. Ce sera le cas

en ce qui concerne le maintien d'un accès à une médecine de proximité sur l'ensemble du territoire, le développement d'un réseau de transports desservant l'ensemble de l'agglomération dans sa nouvelle dimension et la mise en place de dispositifs favorisant le maintien à domicile. Nous veillerons aussi au déploiement d'une stratégie de développement adossée aux différents atouts économiques de notre territoire, qu'il s'agisse de l'industrie, de l'agriculture ou du tourisme. Cette attractivité dépend également d'une offre densifiée dans les domaines de la culture et

de l'éducation. Notre société est désormais largement tournée vers le digital, qu'il s'agisse des entreprises ou des particuliers. Il faudra veiller à ne pas laisser s'installer une fracture numérique dont seraient victimes certains habitants ou certaines parties du territoire. Et Cholet dans tout cela ? En tant qu'élus de la ville-centre, nous avons tous des responsabilités particulières : être les plus attentifs aux équilibres, être les plus volontaires face aux défis à relever. Nous y sommes prêts. **Un nouvel élan pour Cholet**

MARC-ANTOINE LE BRET

Après avoir séduit le public de *Touche pas à mon poste* puis celui d’*On n’est pas couché*, après s’être attaqué à la télé (Ruquier, Hanouna, Delahousse, Barthès, Moix...), aux sportifs (Blanc, Dugarry, Emery, Menès...) ou au spectacle (Cassel, Kev Adams, Cluzet, Booba, Maé...), Marc-Antoine Le Bret se met à la politique !

Son programme est simple : du rire, de la dérision et de la modernité. Avec la même justesse dans les voix, la même précision dans le mimétisme, il s’en prend maintenant à Emmanuel Macron, Alain Juppé, Nicolas Sarkozy, Robert Ménard, Marine Le Pen, Arnaud Montebourg, Jean-Luc Mélenchon, François Hollande, François Bayrou et consorts à travers ses chroniques quotidiennes qui cartonnent sur RFM et une version rallongée de son spectacle !

Des personnalités jamais imitées, du stand-up et une réactivité continue à l’actualité.

Judi 5 avril à 20h30
au Théâtre Saint-Louis

Infos et réservations :
billetterie.cholet.fr



L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la Direction de la Communication
au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@ville-cholet.fr

